



## EDITORIAL :

*L'année 2015 restera à jamais gravée dans la mémoire collective de notre Pays et dans les pensées de chacun d'entre nous. Les attentats terribles du 7 et 9 janvier et du 13 novembre ont marqué en profondeur notre vie mais ils ont révélé notre unité et notre fierté d'être Français. Espérons que notre résistance et notre volonté sauront triompher de la barbarie.*

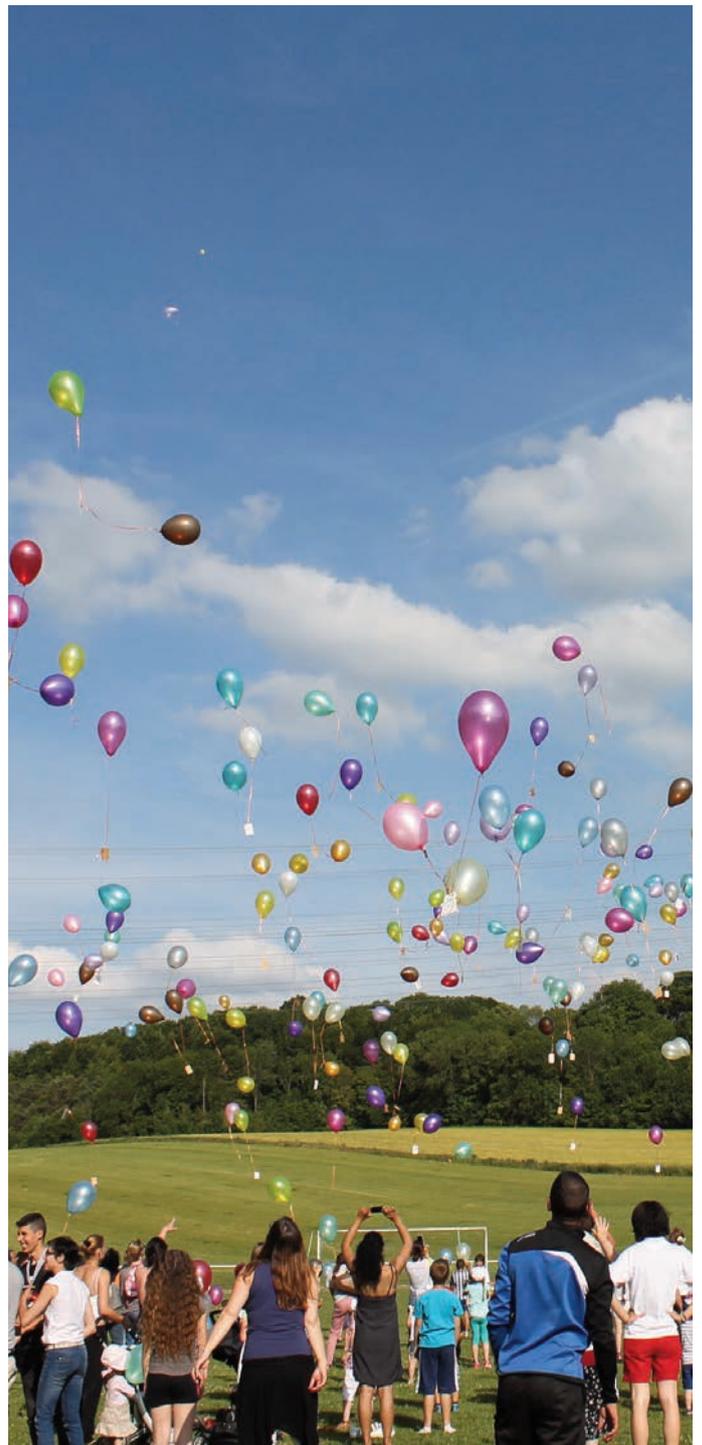
*La politique du Conseil municipal visant à contenir, voire diminuer, les dépenses de fonctionnement, porte ses fruits. Comme nous nous y étions engagés en 2015, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition sur la taxe foncière et sur la taxe d'habitation. Pour l'année 2016, dans l'établissement du budget de la commune, le Conseil municipal devra également tout mettre en œuvre pour maintenir cette stabilité.*

*Vous pourrez voir, autant dans les réalisations 2015 que dans les prévisions 2016, que la commune continue à investir pour le confort de chacun et en particulier pour les personnes à mobilité réduite et pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, source à terme d'économies importantes.*

*Ces améliorations contribuent également à l'effort que l'on doit tous accomplir pour limiter le réchauffement de notre Planète et ainsi préserver l'avenir de nos enfants.*

*Le Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de santé et de bonheur pour une année 2016 paisible.*

*Votre Maire, Alain Lriverend*



## FINANCES 2016

Depuis plusieurs années nous vous présentions dans le bulletin communal les budgets primitifs en fonctionnement et en investissement de l'année écoulée (2015).

Pour plus de clarté et pour une meilleure analyse nous avons décidé de vous présenter dans le journal de mai les budgets réalisés de l'année 2015 validés par le percepteur courant février et les budgets primitifs de l'année 2016 votés par le Conseil Municipal au cours du mois de mars.

## TRAVAUX 2015 et PREVISIONS 2016

### ● **Aménagement sur le chemin n°7 dit Cavée du Bosquet débouchant sur la RD609, pour freiner l'écoulement des eaux de ruissellement et de coulée de boue.**

Depuis plusieurs années, lors de gros orages ou d'épisodes de fortes pluies, des coulées de boues et de cailloux dévalaient du chemin n°7 pentu, sur la RD609 au niveau du virage en sortie de village.

Ces coulées de boues présentaient un danger certain pour les usagers de la route et engorgeaient les canalisations d'eaux pluviales de la commune.

Cet été, nous avons réaménagé la moitié basse du chemin en incorporant des marches pour freiner l'eau et mis en place un avaloir sur toute la largeur au regard de la route raccordée sur le réseau d'eaux pluviales.

(24 000 € TTC avec une aide du Conseil Départemental de l'Oise de 5800 €)

### ● **Préservation du patrimoine public, aménagement de la façade en pierre de taille de la bibliothèque municipale**

Le bâtiment abritant la bibliothèque municipale représente pour la commune un patrimoine historique et ancien important car ce corps de ferme est un des plus vieux édifice de la commune.

Depuis plusieurs années, nous constatons que les parties de façade en pierre de taille se dégradaient avec le temps.

Cette année nous avons rénové la façade en remplaçant les pierres de taille, les appuis de fenêtres et le pas de porte. Ce beau bâtiment a retrouvé le charme de sa façade. (16 500 € avec une aide du Conseil Départemental de l'Oise de 4000 €)

### ● **Amélioration de l'efficacité énergétique dans les classes préfabriquées de l'école**

Cette année, sur les trois classes préfabriquées, nous avons mis en place une nouvelle toiture avec renfort de la charpente afin de pallier aux infiltrations d'eau récurrentes et une isolation en laine de roche pour améliorer la consommation énergétique.

Nous avons mis en place une VMC double flux pour une ventilation répondant aux règles de santé et environnementales, et changé des dalles des plafonds. (78 800 € TTC avec une aide de l'Etat de 29 600 €)

En 2016 nous poursuivrons notre action sur ces classes en renforçant l'isolation des murs périphériques et en remplaçant tous les appareils de chauffage par des radiateurs à inertie nouvelle génération avec mise aux normes du tableau électrique.

Coût estimé de ces travaux : 11 315 euros HT

Nous avons transmis à l'Etat et au Conseil départemental de l'Oise une demande de subvention (45% pour l'Etat : 5092 €) et (29% pour le CD60 : 3281 €).

## TRAVAUX 2015 et PREVISIONS 2016(suite)

### ● **Mise en conformité de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (P.M.R) aux bâtiments publics**

En 2014, nous avons réalisé l'accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite.

En 2015, suite aux diagnostics réalisés par la Société Préventec nous avons transmis à la Préfecture de l'Oise, dans les délais impartis par la loi, la liste des travaux à réaliser ainsi que le coût estimatif par bâtiment.

Ecole : réaménagement de la rampe du terrain de sport, mise en place de bandes podotactiles à chaque accès, aménagement de l'entrée principale des classes, emplacement de parking réservé, création de rangement pour dégager les accès aux classes, mises aux normes du toilette handicapé, changement de l'éclairage extérieur.

Cantine scolaire : mise en place de bandes podotactiles et matérialisation de l'accès sous le préau

Bibliothèque municipale : création d'une rampe d'accès

Eglise : aménagement du parvis, changement de la grille, emplacement de parking réservé, changement de l'éclairage intérieur et création d'un éclairage extérieur pour les accès.

Mairie : aménagement d'un accès de la mairie à la place PMR du parking.

La programmation de ces travaux se fera sur l'année 2016 sous condition d'acceptation des subventions que nous allons demander à l'Etat et au Conseil Départemental de l'Oise.

Le montant estimé de l'ensemble des travaux sur les bâtiments : église, école, bibliothèque, cantine scolaire et travaux complémentaires d'accès de la mairie à la place PMR du parking s'élèvent à 44 533 € HT.

Les subventions attendues de l'Etat (45%) : 20 040 € et du CD 60 (29%) : 12 915 € sont cumulables.

Nous avons demandé deux dérogations comme la loi le permet :

- Une pour l'école car les rampes d'accès existantes ne respectent pas le pourcentage de pente réglementaire mais ne sont utilisées que par un public accompagné.

- Une pour la salle communale située à l'étage pour laquelle le conseil municipal a décidé de ne pas retenir la mise en place d'un ascenseur car cette salle est sous-dimensionnée par rapport aux demandes des associations et clubs sportifs qui l'utilisent. De plus elle est située dans la cour de l'école, ce qui ne facilite pas son accès.

Le conseil municipal a donc décidé de déplacer ces activités dans un nouveau bâtiment qui accueillera à l'horizon 2019/2020 une salle communale et la bibliothèque.

En partenariat avec l'ADTO, nous avons engagé les démarches juridiques pour l'acquisition d'un terrain situé à côté de l'école primaire, et le lancement d'un projet de construction du nouveau bâtiment.

Ces travaux sont une obligation faite par la loi mais également un devoir envers les personnes à mobilité réduite.

### ● **Rénovation des équipements d'éclairage public**

La commune a fait réaliser en 2014 par le SE 60 (Syndicat d'Electricité de l'Oise) le diagnostic des installations de l'éclairage public.

Le bilan, sans surprise, a révélé de nombreux problèmes dus à l'évolution des normes, aux nouveaux critères énergétiques et à la vétusté des installations :

- Non-conformité des armoires électriques (absence de protections et de différentiels adaptés)
- Interdiction programmée des ampoules (mercure) sur les lampes poteau béton
- Interdiction programmée des ampoules (mercure) et des lanternes (boule) sur l'éclairage résidentiel
- Nombreux mâts et lanternes en mauvais état sur l'éclairage résidentiel ....

Le Conseil municipal, en partenariat avec le SE 60, a décidé la rénovation complète de l'éclairage public avec une programmation sur 4 années pour un montant total de 194 000 € HT. Le SE 60 et le Conseil Départemental de l'Oise subventionnent ces travaux à 50%, il reste donc à la charge de la commune 97 000 € HT sur 4 ans.

## TRAVAUX 2015 et PREVISIONS 2016 (suite)

Pour l'année 2016 les prix sont fermes : 28 000 € HT.

Pour les 3 années suivantes : 23 000 € HT, ces montants pourront évoluer en fonction du taux de subvention et des indices d'augmentation du prix des équipements.

### **Cette rénovation comprend :**

Le remplacement intégral des 6 armoires.

Le changement des crosses, des lampes et des ampoules (sodium) sur les poteaux béton.

Le changement des mâts, des lanternes et des ampoules (LED) pour l'éclairage résidentiel.

Voici la programmation établie de concert avec notre partenaire et adoptée par le Conseil Municipal :

### **Année 2016 :**

- 6 armoires (4 dans le village et 2 dans les hameaux)
- 19 candélabres : 8 dans la rue de la Haute Borne, 2 dans le bas de la rue des Lauriers, 9 dans la rue Maurice Doliger et rue du Stade.
- 12 lanternes sur poteaux béton : au hameau de la Fosse St Clair

### **Année 2017 :**

- 21 candélabres : dans la rue des Noisetiers et la partie haute de la rue des Cerisiers
- 17 lanternes sur poteaux béton : 1ère moitié de la rue de la Libération (du carrefour rue des Lauriers au carrefour rue des Noisetiers).

### **Année 2018 :**

- 22 candélabres : 1ère moitié de la résidence du Château (rue des Ifs, rue des Acacias, impasse des Houx et impasse des Marronniers)
- 16 lanternes sur poteau béton : 2ème moitié de la rue de la Libération (du carrefour de la rue des Lauriers à la rue de Montchavert) et rue de Montchavert.

### **Année 2019**

- 22 candélabres : dans la partie basse de la rue des Cerisiers, 2ème moitié de la résidence du Château (Allée des Tilleuls, haut de la rue des Lauriers, Impasse des Erables).
- 17 lanternes sur poteaux béton : 5 dans la rue d'Anserville, 12 au hameau de Montchavert.

Au terme de ces 4 années de rénovation, la commune réalisera des économies substantielles sur la consommation électrique et sur l'entretien du réseau.

## PASS PERMIS CITOYEN

Le nouveau Conseil Départemental de l'Oise a décidé de modifier l'obtention des aides aux jeunes désirant passer le permis de conduire. Auparavant les aides du département (400€) étaient soumises à certaines conditions de ressources et sans contrepartie.

Désormais tous les jeunes de 18 à 19 ans peuvent obtenir une aide financière du département de 600 euros sans conditions de ressources. En contrepartie ils devront 70 heures de contribution citoyenne à une collectivité.

Au mois de juin le Conseil municipal, sollicité par le Département, a signé une charte pour que les jeunes de la commune puissent bénéficier de cette aide.

Le Conseil Départemental de l'Oise a retenu notre commune comme partenaire du dispositif « Pass permis citoyen ».

Un courrier a été envoyé nominativement à chaque jeune de la commune pouvant être intéressé par ce dispositif. A ce jour nous avons reçu trois candidatures.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

En début d'année la population de notre commune a été recensée. Comme lors des derniers recensements, une baisse sensible en ressort. Nous étions 856 habitants en 2005, 848 en 2010 et désormais 821.

Ces chiffres sont conformes à l'étude démographique de la Communauté de Communes du Pays de Thelle. La moyenne d'augmentation de la population sur les dix dernières années est de 7%. Sur les 36 communes qui composent la communauté de communes seules 6 sont en évolution négative dont Dieudonne.

A terme, cette baisse constante de la population aura des conséquences sur l'avenir de notre village. Tout d'abord sur la pérennité des quatre classes à deux niveaux de notre école mais également sur les finances de notre commune. En effet, les dotations de l'Etat aux communes sont versées en fonction du nombre d'habitants au dernier recensement connu et des rentrées fiscales : taxe d'habitation et taxe foncière en fonction du nombre de foyers.

Pour l'avenir, le lotissement du Mont des Vignes devrait combler en partie le déficit de population. D'ailleurs, sans les neuf premiers foyers installés, la population du village serait passée en dessous des 800 habitants.

La construction des logements locatifs a enfin débuté au début du mois de décembre. Leur livraison est prévue pour le premier trimestre 2017.

Je regrette tous les retards pris indépendamment de notre volonté depuis le début de l'opération. Retard tout d'abord pris suite au harcèlement juridique dont a été l'objet notre projet et ensuite tous les retards accumulés par notre aménageur l'OPAC de l'Oise : retard dans l'aménagement du lotissement, retard dans la commercialisation des lots et retard pour la construction des logements locatifs.

Tous ces retards pénalisent fortement les premiers habitants qui attendent avec impatience les finitions et vivent pour le moment dans des conditions précaires et difficiles. Au cours d'une réunion en leur présence, nous avons eu l'assurance de l'aménageur que les finitions seront réalisées fin 2016.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE THELLE

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République) le préfet de l'Oise a transmis à la communauté de communes le nouveau schéma départemental visant à fusionner les communautés de communes de moins de 15 000 habitants avec leur voisine la plus proche.

Notre communauté est concernée par la fusion avec la Communauté de Communes la Ruraloise : qui regroupe 6 communes : Boran-sur-Oise, Precy-sur-Oise, Blaincourt-les-Precy, Cires-les-Mello, Mello et Villers-sous-St Leu pour une population de 13 000 habitants.

Après plusieurs réunions avec le préfet et la directrice des finances de l'Oise, les représentants des deux communautés ont constaté que notre environnement territorial était similaire, que nos compétences étaient différentes mais complémentaires. Il est apparu également que le passage de notre ensemble à 60 000 habitants pouvait permettre de substantielles économies d'échelle et que nous pouvions constituer un territoire solide et équilibré face aux agglomérations beauvaisienne, creilloise et franciliennes.

Le Conseil Communautaire a donc émis un avis favorable, le 14 décembre 2015, sous réserve qu'aucune commune du Pays de Thelle ne soit lésée et que leurs habitants en tirent une amélioration et une extension des services mis à leur disposition.

## ECOLE

### L'IMPLICATION DE LA COMMUNE POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE

- Les enfants de l'école ont eu la visite du Père Noël de la Mairie le vendredi 18 décembre. Il a fait la joie des plus petits avec la distribution de jouets. Des livres ont été offerts aux plus grands.
- Le projet passeport pour le collège se poursuit, la Mairie offrira à la fin de l'année le traditionnel dictionnaire à chacun des écoliers entrant en 6ème. Les familles seront contactées.
- Les CM2 auront toujours la possibilité de découvrir leur futur collège avant la « grande rentrée de septembre », la mairie financera le déplacement.
- Nos élèves continueront de bénéficier des activités à la piscine de Chambly, le transport sera pris en charge par la Mairie (transport que nous partageons avec la commune de Fresnoy en Thelle pour un montant de 2350 euros par commune.)

### INSCRIPTION A L'ECOLE POUR LA RENTREE DES CLASSES 2016

#### Pour les enfants nés en 2013

Les parents souhaitant scolariser leur enfant à Dieudonne en septembre 2016, devront se présenter en Mairie aux jours indiqués ci-dessous avec :

- le livret de famille
- les photocopies des vaccinations obligatoires du tétacoq.

#### Pour les enfants nés en 2014

L'inscription en Mairie des enfants nés en 2014 permettra de faire une prévision d'effectifs pour les rentrées suivantes.

Jours et horaires d'inscription :

Tous les mardis et vendredis de janvier à mars de 16h30 à 19h30.

En cas d'impossibilité, prendre contact pour convenir d'un autre rendez-vous.

Les inscriptions devront être terminées pour le 31 mars 2016.



#### Charges liées aux activités pédagogiques

Cars, sorties scolaires	970,00
Cars transport pour la piscine	2 350,00
Fournitures scolaires, abonnements	4 200,00
Frais d'affranchissement	40,00
Subvention municipale versée à la coopérative scolaire	350,00
Photocopies	1 558,00
Abonnement internet pour les classes	360,00
<b>Total des charges liées aux activités pédagogiques</b>	<b>9 828,00</b>

Cadeaux de Noël et dictionnaires offerts par la Municipalité	1 480,00
Sapins de Noël	80,00
<b>Total</b>	<b>1 560,00</b>

#### Fonctionnement, travaux et entretiens.

Produits d'entretien	3 384,00
Pharmacie	212,00
Téléphone	1 046,00
Sécurité (extincteurs, électricité)	484,00
Chauffage, eau, électricité	12 044,00
Entretien de la chaudière et nettoyage des vitres	502,00
Travaux d'entretien (fuites et débouchage des toilettes, réparation des vitres, et nettoyage des pompes de relevage)	2 200,00
Nouvelles toitures sur les trois classes préfabriquées (78 800 € -subvention de l'état de 29 600 €)	49 200,00
Acquisition d'un tableau numérique, ordinateur, machine à laver, panneaux d'affichage	2 750,00
<b>Total des charges liées aux travaux et entretiens</b>	<b>71 822,00</b>
<b>Charges du personnel ( ATSEM et ménage)</b>	<b>36 000,00</b>

<b>Total général pour l'année</b>	<b>119 210,00</b>
<b>Total par enfant (94) =</b>	<b>1 268,19</b>

## ACCUEIL PERISCOLAIRE et APE (activités peri-éducatives)

La fréquentation de notre centre d'accueil périscolaire est en hausse sur l'ensemble de l'année.

- Accueil du matin : 11 enfants
- Accueil du soir : 25 enfants
- Accueil du mercredi après-midi : 25 enfants
- Accueil et cantine du midi : 63 enfants
- APE de 15h45 à 16h30 : 68 enfants (Activités gratuites prises en charge par la commune)

La fréquentation pendant les petites vacances scolaires est beaucoup plus faible.

Vacances d'hiver : 9 enfants, vacances de printemps : 10 enfants et vacances de la Toussaint : 6 enfants.

Pour l'intérêt des enfants et pour l'équilibre des finances nous avons décidé avec notre prestataire de regrouper plusieurs communes sur un seul centre.

Les enfants se retrouvent plus nombreux par tranche d'âge et peuvent donc participer à des activités plus intéressantes.

Pour les vacances d'été (juillet) les enfants seront accueillis à Dieudonne. Pour l'été 2015, nous avons accueilli 15 enfants par jour en moyenne.

Ce service mis à disposition des familles depuis douze années maintenant a un coût important pour les finances communales.

### Voici le chiffrage pour l'année 2015 :

Accueil périscolaire 102 000 € avec une subvention de la CAF de l'Oise de 34 700 €

TAP : 16 000 € avec une aide de l'Etat de 3000 €

Charges de fonctionnement (Chauffage, électricité, eau...) : 5000 € estimées

**Soit au total une charge pour le budget communal de : 88 300 €**

### Planning des APE

15h45 à 16h30

Cycle de 12 séances :  
du lundi 7 décembre au  
vendredi 25 mars

Vendredi 25 mars :  
Rendez-vous avec les  
familles

### Accueil de loisirs de Dieudonne :

Tél.

03 44 26 37 14

Mail :

centredeloisirsdieudonne

@orange.fr

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Groupe 1 Maternelles</b> Petite et Moyenne section 14 enfants 1 animateur	Sophrologie ludique	Activité cirque	Potager	Atelier multimédias « Musique »
Lieux d'activités	Salle polyvalente	Salle périscolaire	Salle de restauration	Salle de classe
<b>Groupe 2 Maternelles</b> Grande section et CP 28 enfants 2 animateurs	Atelier multimédias « Musique »	Sophrologie ludique	Activité cirque	Potager
Lieux d'activités	Salle de classe	Salle polyvalente	Salle périscolaire	Salle de restauration

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Groupe 3 CE</b> 18 enfants 1 animateur	Bibliothèque Potager	Atelier multimédias « Musique »	Sophrologie ludique	Activité cirque
Lieux d'activités	Bibliothèque Salle de restauration	Salle de classe	Salle polyvalente	Salle périscolaire
<b>Groupe 4 CM</b> 18 enfants 1 animateur	Activité cirque	Potager	Bibliothèque Atelier multimédias « Musique »	Sophrologie ludique
Lieux d'activités	Salle périscolaire	Salle de restauration	Bibliothèque Salle de classe	Salle polyvalente

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES

- CABOT Samaël le 24 février 2015 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)
- NUNES Amandine le 15 mars 2015 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)
- LESCURE Mila le 14/05/2015 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)
- LAINE BARROSO Lucas le 28/05/2015 à Eaubonne (Val d'Oise)
- VERLET Maëve le 01/09/2015 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)
- VERLET Lou-Ann le 01/09/2015 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)
- ALLEMAND Benjamin le 13/10/2015 à Beauvais (Oise)
- ALBUQUERQUE Lana le 10/11/2015 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)

*Aux familles et aux bébés, nous souhaitons joie et prospérité.*

### MARIAGES :

- BRUGNETTI David, HANQUEZ Marilyne le 28/03/2015
- DUPUY Jérémy, SAKETE Sylvie le 20/06/2015
- PEIXOTO Ghislain, FOY Céline le 18/07/2015
- PAQUET Fabrice, LEFEBVRE Christine le 01/08/2015

### DECES :

- MELCKMANS Eliane épouse HEYMANS le 10/02/2015
- GUYARD Henri le 06/03/2015
- BALLY Lucienne veuve PERARD le 22/06/2015
- RIZZARDO Yvette veuve LEQUEUX le 03/11/2015

*Aux familles des défunts, nous renouvelons nos sincères condoléances.*

**RECENSEMENT MILITAIRE** concernant les jeunes garçons et jeunes filles nés en 2000 :

#### Les jeunes garçons et jeunes filles

- Nés en Janvier, Février, Mars 2000
- nés en Avril, Mai, Juin 2000
- nés en Juillet, Août, Septembre 2000
- nés en Octobre, Novembre, Décembre 2000

#### se feront recenser en Mairie

- au cours du 1er trimestre 2016.
- au cours du 2ème trimestre 2016.
- au cours du 3ème trimestre 2016.
- au cours du 4ème trimestre 2016.

**Félicitations à M. Enguerrand LEVIEUX pour avoir obtenu son baccalauréat avec une mention très bien**

## INFOS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Secrétariat :

Mardi de 16 h 30 à 19 h 30

Vendredi de 16 h 30 à 19 h 30

Samedi de 8 h 30 à 10 h 30

Permanences des élus :

de 16 h 30 à 19 h 30 : M. LERIVEREND Mme DELPERDANGE

de 17 h 30 à 19 h 30 : M. LERIVEREND M. FIGUIER Mme DELPERDANGE

de 8 h 30 à 10 h 30 : M. ARNOULD

## INFOS PRATIQUES

### ASSISTANTE SOCIALE :

Notre Commune dépend du centre médico-social de CHAMBLY  
158 rue Raymond Joly, 60230 CHAMBLY , Téléphone : 03 44 10 72 70  
En cas de besoin une assistante sociale vous recevra sur rendez-vous préalable.

### POINT ACCUEIL RETRAITE

Caisse Retraite Assurance Maladie Nord-Picardie :  
Pour obtenir Mme HOCHARD, conseillère retraite, appelez le 06 80 36 11 72.

### MISSION LOCALE DE LA VALLEE DE L'OISE

3 Square de la Libération 60100 CREIL, Téléphone 03 44 24 22 07 - mail : mlvo@mlvo.net  
Jeunes de 16 à 25 ans, pour vos problèmes de mobilité, de santé, de stages, de CDD/CDI, CV, lettre de motivation, A.N.P.E, pour vous conseiller, pour vous accompagner, contacter la Mission locale. ACCUEIL sur rendez-vous.

### CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Mr DOMPTAIL Raymond

Permanences :

Reçoit sur rendez-vous à la mairie de Neuilly-en-Thelle au 03 44 26 86 66

Son rôle :

Rechercher le règlement amiable, en dehors de toute procédure judiciaire, des différends entre particuliers et notamment :

- les conflits de voisinage
- les difficultés entre propriétaire et locataire
- les désaccords entre client et artisan, etc. ...

Le conciliateur est un bénévole. La tentative de conciliation est gratuite, quelle que soit l'issue.

### HOTEL DES IMPOTS :

17 rue Anatole France – 60110 MERU – Tél. : 03 44 22 88 10

Les horaires d'ouverture seront : de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

### PERMANENCES DE VOS ELUS :

Député : Mr Michel FRANCAIX (Tél. 01 39 37 44 13) reçoit sur rendez-vous en mairie de Chambly .

Conseiller Départemental : M. Gérard AUGER (Tél. 03 44 26 86 66 ) reçoit sur rendez-vous le lundi après-midi et le jeudi matin en Mairie de Neuilly en Thelle.

Conseillère Départementale : Mme Ilham ALET (tél 01 39 37 44 13) reçoit sur rendez-vous en Mairie de Chambly.

### A.D.A.V.I.J : ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES

Si vous êtes victimes d'une agression, d'un vol, du non-paiement d'une pension alimentaire etc....

Si vous ne savez pas comment porter plainte, résoudre un problème d'assurance etc....

Cette association vous aide et vous informe gratuitement dans vos démarches.

N° NATIONAL AZUR : 0810 09 86 09 du lundi au samedi de 10 h à 22 h

### AIDE MENAGERE :

L'A.S.D.A.P.A est une association de services pour l'aide à domicile et aux personnes âgées (ménage, courses, cuisine). Pour tous renseignements Tél. : 03 44 48 10 18 à Beauvais 24 Rue de Buzanval.

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

En cas de panne ou de dysfonctionnement vous pouvez contacter l'Entreprise DERICHEBOURG AQUA au 0800 088 100 chargé de l'entretien du réseau.

## MANIFESTATIONS COMMUNALES

### Nettoyage de printemps

Le dimanche 12 avril une cinquantaine d'habitants nous ont rejoints pour nettoyer les rues et chemins de notre village.

Si la collecte des « monstres » et gravats est nettement moins importante qu'il y a plusieurs années, le « jeter par la fenêtre » est, malheureusement, toujours aussi conséquent. Les bords de la route menant à Neuilly en Thelle et de la route de la Fosse Saint Clair en sont le triste exemple.

En fin de matinée, afin de récompenser tous nos vaillants ramasseurs, la commune a offert, cette année, un buffet campagnard sous le préau de l'école.

Un grand merci à toutes et à tous.



### Journée du patrimoine (dimanche 20 septembre)

Malgré une information tardive, et nous nous en excusons, l'ouverture de notre église a été appréciée par la population.

Une trentaine d'habitants ont pu ainsi visiter l'église, le clocher et découvrir la cloche qui rythme la vie de notre village.

Nous remercions Mme Goriot et Mme VandeValle pour leur aide.

### XIII Boucles de Dieudonne 2015

#### RESULTATS

Maternelle	Série M	Tous les participants	300 m	La Bout d'chou
2008	Série A	OLIVE Eva	450 m	'élémentaire
	Série B	LANCLAS Matthias	450 m	
2007	Série C	DOURLEN Aubeline	550 m	La Fastoche
	Série D	DOUMBIA-GUILLAUME Anicet	550 m	
2006	Série E	CHIARADIA Camille	800 m	La Coriace
	Série F	COELHO Fabio	800 m	
2005	Série G	HAUVILLE Jeanne	900 m	La Solitaire
	Série H	BRAUD Mathis	900 m	
2004-2003		LE FEVRE Annaelle	100 m	La Sans Pitié
- 18 ans		PELLICORO Océane	2400 m	La Cooper
		WAGUETTE Axel	2400 m	
		ARNOULD Jules	2400 m	
+ 18 ans		DOULEN Julien	2400 m	



Nous avons souhaité innover, quant aux récompenses décernées aux vainqueurs des courses, en distribuant un polo floqué en guise de trophée. A la vue des regards désappointés des enfants, il s'avère que ce ne fût pas une bonne idée. Nous reprendrons donc les coupes traditionnelles afin de récompenser les vainqueurs de chaque course et ainsi revoir ces sourires éclatants.

**Encore bravo à tous les participants de cette épreuve, préparez-vous pour la prochaine !**

## MANIFESTATIONS COMMUNALES

### Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Comme maintenant depuis plusieurs années, c'est accompagné par les enfants de l'école et leurs enseignantes et par la section des Anciens Combattants de Neuilly-en-Thelle que nous avons accompli notre devoir de mémoire. De nombreux parents et habitants du village étaient présents également pour honorer les soldats morts pour la France.

Les enfants de l'école ont entonné avec vigueur la Marseillaise et les élèves des cours moyens ont lu des lettres de soldats envoyées du front à leur famille.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### ● Résidence d'auteur

Dans le cadre des résidences d'auteurs organisées par la Médiathèque Départementale de l'Oise, Monsieur Riff Reb's est venu rencontrer les élèves de la classe de Mme Caron dans notre bibliothèque

Les ateliers se sont appuyés sur l'ouvrage "Moi, Auguste Ravenel, artiste peintre : lettres illustrées, 1908-1916". Une sélection de lettres extraite de cette correspondance est proposée aux participants qui rédigeront des réponses réconfortantes à ce soldat présent sur le front. Ces lettres seront ensuite illustrées avec les conseils de Riff Reb's.

Les lettres rédigées par les enfants de CM1 et CM2 sont consultables à la Bibliothèque Municipale de Dieudonne.

### ● L'été en roue livre

Cette animation a eu lieu cet été, au mois de juillet, les enfants du village et du centre de loisirs ont poussé la porte de la bibliothèque pour venir découvrir les histoires racontées par les bibliothécaires de la Médiathèque Départementale qui avaient pour l'occasion apporté de belles histoires, tapis narratifs et kamishibaï qui ont fait le bonheur des enfants

Prochain rendez-vous au mois de juillet 2016

### ● La bibliothèque municipale

Dans un espace convivial, la bibliothèque met ses collections à la disposition de tous les habitants de la commune. Plus de 9000 documents, livres, DVD, CD, périodiques et livres audio sont disponibles au prêt ou à la consultation sur place. Les acquisitions sont enrichies régulièrement grâce au budget alloué par la mairie et l'approvisionnement complémentaire fait par la Médiathèque Départementale. Les inscriptions et le prêt ne demandent aucune participation financière.

**Bibliothèque (cour de l'école) 51 rue de la libération  
Tél. 03 44 26 41 05 - [bibliotheque-dieudonne@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-dieudonne@wanadoo.fr)**

**Horaire d'ouverture :**

**Lundi : 16 h 30 - 19 h 00**

**Mercredi : 14 h 00 - 17 h 00**

**Samedi : 10 h 00 - 12 h 00**

En raison, de l'application du plan Vigipirate, le portillon de la cour de l'école est fermé en permanence pendant les heures d'école et d'accueil. Avant de vous déplacer à la bibliothèque, il est souhaitable de prévenir de votre arrivée par téléphone au 03 44 26 41 05.

**Nous vous souhaitons une très heureuse année 2016.**

## **APED (association des parents d'élèves de Dieudonne)**

Nous vous avons laissé au mois de juin sur une note festive avec la kermesse.

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour cette nouvelle année scolaire ou ventes de gâteaux et nouveautés seront au rendez-vous.

L'association est composée d'une vingtaine de membres plus motivés et mobilisés que jamais pour mener à bien les actions que nous engagerons durant cette année. Nous tenons à les remercier.

Nous tenons également à vous remercier chaleureusement pour vos soutiens et vos participations nombreuses dans les actions que nous avons réalisées et celles que nous réaliserons.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.  
L'APED

## **L'Entente Football Club Dieudonne Puiseux**

### **Notre club fête en 2016 ses 20 ans.**

Cette année nous avons 125 licenciés avec la création d'une équipe vétérans en prime.

Nous avons actuellement 6 équipes jeunes :

- 2 équipes 6/7 ans
- 2 équipes 8/9 ans
- 1 équipe 10/11 ans
- 1 équipe de -15 ans.

Nos 2 équipes seniors :

- 1 équipe en 1ère division avec pour objectif le maintien
- 1 équipe (réserve) en 5ème division avec pour objectif : la montée en 4ème ce qui semble bien parti car à mi-saison elle est première de son championnat.

Venez voir évoluer ces deux équipes tous les dimanches au stade de Puiseux.

Le club et leurs dirigeants remercient tous les bénévoles et supporters et souhaitent une bonne année 2016 à toutes et tous!

## **VOISINS VIGILANTS « DIEUDONNE – MONTCHAVERT - LA FOSSE SAINT CLAIR »**

Réseau social de voisinage, pour lutter ensemble efficacement contre les cambriolages, vols de véhicule de manière simple et gratuite.

**Contact : J-M KOSAK 03.44.74.62.31 ou [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)**

**Vous avez à votre disposition sur la place communale deux traiteurs itinérants :**

**Pizz'à l'ancienne : le mardi de 18h à 21 h 30 - Tél. : 07 62 18 53 61**

**Au bon appétit (rôtisseur) : le vendredi de 18h à 20h - tél. : 07 71 23 56 43**

## ASLD

La nouvelle saison 2015/2016 s'est ouverte.

Le 18 septembre 2015 s'est tenu l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association sous la présidence de Mme Mary.

Un nouveau bureau a été élu:

- Présidente : MARY Chantal - Vice-président : ARSENDEAU Pascal
- Trésorier : BOULET Cygried - Trésorier adjoint : KELLER Alain
- Secrétaire : DUBOIS Corinne - Secrétaire adjointe : DESESQUELLE Annie
- Responsables des sorties : DURIS Marie-Laure – MENNECIER Danièle
- Responsable matériel : DUTOT Daniel
- Responsable Gymnastique : LABOURDETTE Christelle - ROUSSEL Nathalie
- Responsables lotos : BERNAUD Jacqueline – KELLER Yvette - MARY Chantal
- Responsable Marche : FAGOUR Marie Claire

Reprise des activités Gymnastique :

- Cours adulte le mardi soir de 19h45 à 21h15, inscriptions auprès de Mme ROUSSEL.  
Adhésion : 125 euros
- Cours enfant le mardi de 16h30 à 17h30, inscriptions auprès de Mme MARY.  
Adhésion : 115 euros
- Cours ado-adulte le mardi de 17h30 à 18h30 a été supprimé par manque d'adhérents.

### Calendrier des manifestations prévues par l'ASLD :

Samedi 9 janvier 2016 – 20h00	Galette	Salle polyvalente
Dimanche 7 février 2016 – 14h00	LOTO	Salle polyvalente
Mercredi 30 mars 2016 – 14h30	CHASSE AUX ŒUFS	Terrain de Football
Samedi 30 avril 2016 – 9h00	JOURNEE FLORILEGE (présentation produits, repas gratuit, loto gratuit)	Mairie
Samedi 7 mai 2016	LOTO	Salle polyvalente
Dimanche 22 mai	PECHE A L'ETANG	Silly Tillard
Samedi 25 juin 2016 – 14h00	TOURNOI DE PETANQUE	Terrain de tennis
Samedi 2 juillet 2016	PECHE EN MER	DIEPPE
Dimanche 4 septembre 2016	BROCANTE	Place de la Mairie
A DEFINIR	SORTIE	

Les dates et les activités sont susceptibles d'être supprimées ou décalées si le nombre de participants est insuffisant

Le loto du 8 novembre a été très apprécié avec beaucoup de participants.

Notre traditionnel rendez-vous avec le Père Noël a rassemblé les habitants de Dieudonne.

### Cette année, nous organisons un atelier "Cuisine festive", 1 fois/mois à 18h00 :

préparer un plat ensemble (jambolaya, paëlla, tartiflette, tajine, chili...). Chaque participant repartira avec sa part.

Vendredi 29 janvier 2016 - Vendredi 26 février 2016 - Vendredi 25 mars 2016 - Vendredi 29 avril 2016

Vendredi 27 mai 2016 - Vendredi 24 juin 2016

### VEZ NOUS REJOINDRE A L'ASLD

Montant de l'adhésion annuelle : 15 euros

Vous pouvez nous contacter pour tous renseignements :

Madame MARY Chantal : 03.44.26.71.43 / 06.15.25.62.41

Madame DUBOIS Corinne : 03.44.26.92.33 / 06.82.37.06.53

## HISTOIRE

### Le blason de Dieudonne

Notre blason a été créé en 1997, à l'occasion de la fête du village, d'après les recherches historiques de Jacques Guillaume natif du village et ancien conseiller municipal.

Avec la complicité de Benedicte Waguette, conseillère Municipale, nous avons redessiné et modernisé notre blason.

Voici la signification des symboles qui le composent.

### La culture de la vigne

C'était, jusqu'au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, l'activité essentielle à DIEUDONNE.

Sur les pentes environnantes plus ou moins bien orientées, les vignobles occupaient de nombreux petits exploitants.

C'étaient des vigneron ou des manouvriers employés dans les quelques fermes du village. Ils avaient un âne et surtout des outils à main. Des cabanes ici appelées "cabins", des puits dont nulle trace ne subsiste en dehors des anciens lieux-dits, formaient un paysage que l'on peut retrouver actuellement en Sancerrois. Certaines parcelles n'avaient pas plus de 50 m<sup>2</sup>. Des tonneliers et des forgerons travaillaient pour eux. Ils alimentaient trois pressoirs (deux à Dieudonne et un à Montchavert). Leurs caves s'ouvraient souvent directement sur la rue. Leur vin se vendait sur les marchés de la région parisienne et des bourgs alentour.

L'arrivée des vins de Touraine, d'abord, puis de Bourgogne sonna le glas de leur activité peu avant la Révolution. En 1838, il restait 5 ha 36 de vignes à DIEUDONNE.

Le cidre remplaça le vin sur la table populaire. Le pommier, la friche et l'arbre de forêt remplacèrent la vigne.

### La fabrication des boutons

C'était une activité d'appoint. Elle était effectuée à domicile par des ouvriers et des ouvrières agricoles durant la morte saison.

Il arrive souvent de rencontrer dans un coin du jardin ou dans une cour des morceaux de coquillages portant une empreinte évidée arrondie. Ce sont des morceaux de «pintadine», coquillage importés des îles Touamotou. Les boutons y étaient découpés à l'aide de trépan que les négociants prêtaient aux ouvriers.

Avec le tissage, cette activité constituait un supplément indispensable pour les familles de manouvriers.

### Les armes des De Vendeuil

Au centre figurent les armes de la famille De Vendeuil. Leur château fut construit au centre de notre village peu après 1630 par Pierre Clerembault De Vendeuil, héritier d'une lignée que l'on fait remonter aux croisades.

Il devint seigneur du lieu après son mariage avec Gilberte de Hangest. Avec ses frères, cousins et alliés, le seigneur habita jusqu'à la disparition du dernier héritier mâle, Albert François en 1832.

Contrairement à bien d'autres, les De Vendeuil n'émigrèrent pas à la Révolution et leurs biens ne furent pas confisqués. Par l'aînée des filles, le titre fut ajouté à celui du baron Du Vignet, son mari, par décret impérial de Napoléon III.

Monsieur le baron Thierry De Vignet De Vendeuil, leur descendant, a autorisé la commune en 1997 à faire figurer ses armes sur notre blason. Elles sont, en langage héraldique, d'azur au lion naissant d'or.



## La liberté de se déplacer

### Réservez

## PASS THELLE BUS

## Les lignes 1 et 2

## Bougez de se déplacer

Sur réservation auprès de OISE MOBILITÉ au **0970 150 150** de 8h00 à 17h30, du lundi au samedi. Vous pouvez consulter ou annuler votre réservation sur le site : [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr) 24/24h.

### Ligne 1

Sainte Geneviève Super U	09:00	13:30
Cauvigny	09:10	13:40
Noailles	09:17	13:47
Beauvais - Allonne	09:29	13:59
Beauvais - Clinique du Parc	09:33	14:03
Beauvais Cathédrale	09:39	14:09
Beauvais Hôpital arrivée	09:47	14:17
Beauvais Hôpital départ	11:40	17:10
Beauvais Cathédrale	11:48	17:18
Beauvais - Clinique du Parc	11:54	17:26
Beauvais - Allonne	11:58	17:30
Noailles	12:08	17:40
Cauvigny	12:12	17:50
Sainte Geneviève Super U	12:20	17:58

En plus des horaires de la **ligne 1** et de la **ligne 2**, vous pouvez vous déplacer vers les bourgs centre de la zone Nord ou de la zone Sud (Ste-Geneviève, Noailles, Neuilly en Thelle, Chambly), en réservant votre trajet auprès de Oise Mobilité du lundi au samedi.

Vous pouvez aussi réserver un transport de votre domicile vers un des arrêts des 2 lignes en correspondance, vers Beauvais **ligne 1** ou Chambly **ligne 2**.

### Ligne 2

Sainte Geneviève Super U	5:50	6:25	6:55	7:25	9:00	13:30	18:00
Mortefontaine en Thelle	5:58	6:33	7:03	7:33	9:08	13:38	18:08
Dieudonne	6:05	6:40	7:10	7:40	9:15	13:45	18:15
Neuilly en Thelle Hôtel de ville	6:09	6:44	7:14	7:44	9:19	13:49	18:19
Neuilly en Thelle Z.A.	6:11	6:46	7:16	7:46	9:21	13:51	18:21
Ercuis	6:15	6:50	7:20	7:50	9:25	13:55	18:25
Fresnoy en Thelle	6:23	6:58	7:28	7:58	9:33	14:03	18:33
Le Mesnil en Thelle	6:27	7:02	7:32	8:02	9:37	14:07	18:37
Chambly Centre	6:32	7:07	7:37	8:07	9:42	14:12	18:42
Chambly Gare	6:35	7:10	7:40	8:10	9:45	14:15	18:45
Chambly Centre Commercial					09:50	14:20	
<b>Horaires train</b>	<b>6:48</b>	<b>7:18</b>	<b>7:50</b>	<b>8:17</b>			<b>18:12 18:43 19:08 19:42 20:08</b>
Chambly Centre commercial					11:30	17:00	
Chambly Gare	7:45	8:15	8:45	9:15	17:05	18:15	18:45 19:20 19:50 20:10
Chambly Centre	7:48	8:18	8:48	9:18	17:08	18:18	18:48 19:23 19:53 20:13
Le Mesnil en Thelle	7:53	8:23	8:53	9:23	17:14	18:23	18:53 19:28 19:58 20:18
Fresnoy en Thelle	7:57	8:27	8:57	9:27	17:18	18:27	18:57 19:32 20:02 20:22
Ercuis	8:05	8:35	9:05	9:35	17:26	18:35	19:05 19:40 20:10 20:30
Neuilly en Thelle Z.A.	8:09	8:39	9:09	9:39	17:30	18:39	19:09 19:44 20:14 20:34
Neuilly en Thelle Hôtel de ville	8:11	8:41	9:11	9:41	17:32	18:41	19:11 19:46 20:16 20:36
Dieudonne	8:15	8:45	9:15	9:45	17:36	18:45	19:15 19:50 20:20 20:40
Mortefontaine en Thelle	8:22	8:52	9:22	9:52	17:43	18:52	19:22 19:57 20:27 20:47
Sainte Geneviève Super U	8:30	9:00	9:30	10:00	17:50	19:00	19:30 20:05 20:35 20:55



## Tarifs

Unitaire	2€90
Aller-retour	4€40
Carnet de 10 tickets (sur billet ou carte sans contact Oise Mobilité*)	18€50
Abonnement mensuel (sur carte sans contact Oise Mobilité)	56€

Le PASS OISE MOBILITE est délivré gratuitement sous réserve de charger au minimum un titre de transport.

Pour cela, il suffit de remplir le formulaire disponible auprès de la centrale de réservation [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr) et au numéro suivant **0 970 150 150** ou de votre Communauté de communes au **03 44 26 99 50** et sur [www.passtheliebus.com/tarifs-et-abonnements](http://www.passtheliebus.com/tarifs-et-abonnements).

**oise MOBILITE**  
Simplifiez vos déplacements  
**oise-mobilite.fr**  
**0970 150 150**

Communauté de Communes  
**Pays de Thelle**  
[www.passtheliebus.com](http://www.passtheliebus.com)

**CAB ARO**





## AGENDA

- Samedi 16 janvier à 18 h :  
Vœux du Maire.
- Samedi 7 février :  
Loto ASLD  
Salle polyvalente
- Messe à l'église de Dieudonne :  
le samedi 5 mars 2015 à 18h30.
- Dimanche 13 mars:  
repas des Aînés à la Ferme du Roy à  
Anserville.
- Dimanche 20 mars :  
Nettoyage de printemps  
(de 9 h à 12 h) suivi d'un buffet  
campagnard sous le préau de l'école  
pour les participants.
- Mercredi 31 mars :  
Chasse aux oeufs organisée par l'ASLD  
Stade communal
- Samedi 11 juin :  
Fête communale, boucles de  
Dieudonne, animations et jeux sur le  
stade, repas champêtre.

Merci à Gérard Delperdange, pour les photos du journal.